

(1)

(N° 298.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 AOÛT 1899.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires au Budget du Ministère
de la Justice pour l'exercice 1899 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. CARTON DE WIART.

MESSIEURS,

Les crédits supplémentaires qui vous sont demandés pour le Budget du Ministère de la Justice de l'exercice 1899 et qui s'élèvent à la somme de 483,970 francs sont justifiés par les nécessités de la mise à exécution de quatre lois récentes : celles du 15 juin 1899 contenant réorganisation de la justice militaire, du 24 juin 1899 augmentant le personnel de plusieurs tribunaux, du 3 juillet 1899 concernant la situation des employés des greffes, du 21 juillet 1899 portant augmentation des traitements de la magistrature.

La Commission a l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,

H. CARTON DE WIART.

Le Président,

A. BEERNAERT.

(1) Projet de loi, n° 288.

(2) La Commission était composée de MM. BEERNAERT, *président*, COREMANS, HELLEPUTTE, MAENHAUT, LORAND, CARTUYVELS, CARTON DE WIART.
